

G/R

E. MASSART

ENTREPRISES GÉNÉRALES
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

B. P. 16

KIGALI (RUANDA-URUNDI)

Compte B.C.B. Usumbura No 1023

Registre du Commerce : Usumbura 529

KIGALI, le

RUHENGARI



F A C T U R E . -

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi doit:

N° 124/52/C.R.II3

construction d'une maison d'habitation à Ruhengeri suivant
cahier spécial des charges n° 37/T.P. de 1951
plan n° II3.

Total entreprises : 1.041.367,50 francs.

avancement des Travaux:

Reste à payer : 175.680 francs.

Reste en finissage, peintures, placement
eau chaude en cours.

Placement et vernissage des portes.

Notre facture de ce jour : 100.000.- francs.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la
somme de: CENT MILLE FRANCS.-

Le Fonctionnaire dirigeant

Mr. D. NEVEJANS.-

L'Entrepreneur

E. MASSART.-

Payez à l'aide de la Banque Commerciale du Congo Belge à Usumbura.

Fait à Ruhengeri, le 25 août 1952.-